

MAGAZINE D'INFORMATION DES LOGES-EN-JOSAS

LE LOGEOIS

février/mars 2026



SOMMAIRE

- 03** LE MOT DU MAIRE
- 04** ÉLECTIONS MUNICIPALES
- 07** PLU
- 08** PLEIN CIEL
- 09** AGENTS MUNICIPAUX
- 10** AGENTS MUNICIPAUX
- 11** PIZZAÏOLO / CHENILLES PROCESSIONNAIRES
- 12** TRAVAUX DE RENATURATION DE LA BIÈVRE
- 13** RER LIGNE V
- 14** GESTION DE L'ASSAINISSEMENT / CONCOURS PHOTOS 2026
- 15** THEÂTRE / LES LOGES SOUS LA NEIGE
- 16** CCAS
- 17** CCAS : REPAS DU MAIRE
- 18** ASPEH
- 20** ÇA BOUGE AUX LOGES !
- 40** CIVISME

Informations pratiques

MAIRIE

2, Grande Rue
78350 Les Loges-en-Josas
T. 01 39 07 16 70
accueil@mairieleslogesenjosas.fr
www.mairieleslogesenjosas.fr

Horaires :
Lundi : 8h30-12h et 14h-17h30 | Mardi : 8h30-12h |
Mercredi : 8h30-11h30 | Jeudi : 8h30-12h | Vendredi :
8h30-12h et 14h-17h | Samedi : 9h30-12h (*sauf congés scolaires*)

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h - 19h30 | Mercredi et Vendredi : 16h -
18h30 | Samedi : 10h30 - 12h30
(voir affichage durant les congés scolaires)

COMMERCES

100% PIZZA (À PARTIR DU 10 MARS 2026) : Tous les mardis à partir de 17h, rue de la Poste (*face à l'Épi*), commande possible par téléphone au 07 61 08 28 49

ROULE GALETTE : Tous les vendredis, crêpes et galettes faites sur place, à partir de 17h, rue de la Poste (*face à l'Épi*), commande possible par téléphone au 07 82 56 42 96

LA CUISINE DE NESSA : plats et desserts mauriciens en commande par téléphone au 06 78 74 37 00

CAFÉ DE LA MAIRIE : Place Louis Grenier
Ouverture du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h
T. 01 39 56 00 80

L'ÉPI DES LOGES : 2 rue de la Poste
Mercredi 17h-20h | Vendredi 17h30-19h30 | Samedi 10h30-12h30 et 15h-17h (*voir epinews et affichage*)

PRIMEURS DU CHÂTEAU 78 : Vente de fruits et légumes tous les samedis de 8h à 13h30, rue de la Poste (*face à l'Épi*)

LA FERME DES LOGES : Réservation sur
<https://coopcircuits.fr/earl-la-ferme-des-loges/shop>

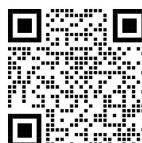
Informations pratiques, informations au jour le jour : inscrivez-vous à la Lettre d'Information sur www.mairieleslogesenjosas.fr ou téléchargez l'appli LogesInfos



@mairieleslogesenjosas



@les_loges_en_josas



téléchargez l'application
Les Loges-en-Josas



Le Logeois est édité à 710 ex.

Imprimé par nos soins sur du papier recyclé

Directrice de la publication : Caroline Doucerain | **Rédactrice en Chef** : Sarah André | **Comité de Rédaction** : Caroline Doucerain, Audrey Courtois, Franck Guglielmazzi, Sébastien Mériaux, Pierre-Yves Pariselle, Cedric Gasperini | **Ont participé à la rédaction des articles** : l'équipe municipale, les associations | **Conception** : Julie Vollet | **Création** : Cedric Gasperini | **Photo de couverture** : Sébastien Meriaux | **Dépôt légal** : 2026



Chères Logeaises, Chers Logeois,

Ce dernier numéro du mandat témoigne de façon très forte des difficultés et des richesses de notre collectivité. Comme souvent dans notre société, des intérêts personnels s'affichent, tandis que d'autres s'attachent à apporter une lecture collective à des sujets qui concernent l'ensemble du groupe. Nous ne faisons pas exception à ces débats dans une nation en recherche de repères communs. Et plus que jamais, on ressent que c'est à l'échelle de la commune que beaucoup se joue, dans le positionnement de chacun comme dans la démarche solidaire qui consiste à redonner du sens à l'intérêt collectif.

A cet égard, les débats générés par l'annulation du PLU sont extrêmement significatifs. Ils font écho à d'autres échanges sur nos choix concernant la préservation de l'environnement et des paysages, sur la restauration collective, sur la construction de logements sociaux ou sur celle d'équipements publics... Chacun de ces sujets fait l'objet de discussions importantes qui doivent plus que jamais être mises sur la table à l'aune des élections municipales à venir. Le 15 mars et les échanges qui précéderont cette date seront une occasion de vous exprimer, n'hésitez pas à vous en saisir !

Car les Logeois ont beaucoup de choses à dire et à partager. Leur mobilisation collective est une des plus grandes richesses de ce village et c'est avant tout sur elle qu'il faudra compter dans les années à venir. Face aux incertitudes politiques, financières, juridiques qui attendent les communes et notre pays, nul doute que notre force et notre résilience résideront dans notre capacité à trouver ensemble des solutions pour nourrir une dynamique solidaire, celle d'un village où il fait bon vivre.

Le dernier classement paru en la matière (notre village est 1^{er} de sa strate dans les Yvelines, 18^e à l'échelle nationale) témoigne de tous les atouts sur lesquels nous avons la chance de pouvoir nous appuyer pour continuer de développer des dynamiques locales et un vivre ensemble qui nourrisse le choix de faire nation, la volonté d'être ensemble au service du bien commun. C'est l'affaire de tous.

Nous avons donc beaucoup de raisons de rester optimistes et de nous mobiliser ensemble en apportant chacun sa contribution : c'est ce qui nous enrichit au quotidien !

Alors merci à tous pour tous les échanges fructueux, pour votre volonté d'avancer ensemble dans le respect de la diversité de chacun, et à bientôt dans une instance ou dans une autre !

Bien fidèlement,

ÉTAT CIVIL



Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :
Néva BRACI LE DEN, née le 30 novembre 2025
Manon SIMONY, née le 16 janvier 2026

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de :
Monsieur **Marc RIVIÈRE** survenu le 22 décembre 2025 à l'âge de 75 ans
Monsieur **René LE MAROIS** survenu le 16 janvier 2026 à l'âge de 87 ans





ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars 2026, les électeurs sont appelés à élire les membres des conseil municipal et conseil communautaire.

- ▶ La mairie est le premier échelon de la vie citoyenne, et donc la collectivité territoriale la plus proche des habitants. A ce titre, elle répond à leurs besoins dans des domaines multiples : état civil, police municipale, entretien des bâtiments, restauration et temps périscolaire, crèche, soutien aux associations, urbanisme et logement, etc.
- ▶ Structure intercommunale de coopération, l'agglomération de Versailles Grand Parc (18 communes, 270 000 habitants), bénéficie de transferts de compétences obligatoires ou optionnels.

Votez !

Les listes électorales ont pu être actualisées jusqu'au 4 février en ligne (6 février en mairie). Les personnes âgées de 18 ans, ayant effectué la démarche de recensement à 16 ans, sont inscrits automatiquement sur les listes électorales.

Les citoyens européens (non français) habitant la commune et inscrits sur les listes électorales complémentaires pourront également voter aux élections municipales.

Un doute sur votre inscription ? Vous pouvez vérifier celle-ci sur :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

en vous identifiant avec France Connect ou avec votre compte Service Public.





Si vous n'êtes pas présent aux dates prévues, vous pouvez **voter par procuration** en chargeant un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

Démarche à effectuer :

- ▶ Soit en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr

Vous devrez ensuite la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie avec votre pièce d'identité,

- ▶ Soit en remplissant le formulaire Cerfa 14952*03 (disponible en mairie) validation également dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie avec pièce d'identité.

Compte tenu des délais administratifs, n'attendez pas pour faire cette démarche si vous êtes concerné.



Election des membres du conseil municipal : vous êtes appelés à élire une liste de 19 personnes (plus 2 conseillers supplémentaires qui siégeront au conseil municipal en cas de démission de l'un de ses membres). Il s'agit d'une élection au scrutin proportionnel avec prime majoritaire, la liste doit être paritaire, il est impossible de panacher, de raturer, ou d'ajouter des noms sous peine de nullité du bulletin.

Le conseil municipal élit le Maire et jusqu'à 5 adjoints. Le conseil se réunit environ toutes les 6 semaines, lors de séances publiques.

Le Maire a une double casquette : agent de l'Etat et agent exécutif de la commune

Agent de l'Etat, sous l'autorité du Préfet, il remplit des fonctions administratives dont notamment la publication des lois et règlements, l'organisation des élections, la légalisation des signatures...

Sous l'autorité du Procureur de la République, il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune : vote du budget, gestion du domaine municipal, choix des projets d'investissements.

En tant qu'**agent exécutif de la commune**, le maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous le contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, gère le patrimoine communal... Il est titulaire de pouvoirs propres, par exemple en matière de l'ordre public, de circulation.



Il est aussi chef de l'administration communale, supérieur hiérarchique des agents communaux et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.



Lors de cette élection, **seront élus également nos**

représentants dans la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (en abrégé l'Agglo). 18 communes dont les représentants constituent le conseil communautaire. Compte tenu de la proportion que représente notre population dans cet ensemble de 270 000 habitants, Les Loges-en-Josas a un siège - celui du Maire - au conseil communautaire. Les élus communautaires se répartissent dans 5 commissions qui suivent l'élaboration des projets de Versailles Grand Parc, projets validés par le Bureau composé de tous les maires, puis votés par le conseil communautaire.

L'Agglo exerce de plein droit des compétences qui lui ont été transférées par la loi :

- ▶ Développement économique, déplacements (adapter l'offre à la demande des usagers), équilibre social de l'habitat via le Plan Local de L'habitat en vue de favoriser la mixité sociale et générationnelle.
- ▶ Des compétences également dans des domaines protecteurs de notre environnement : assainissement, gestion de l'eau, gestion des milieux aquatiques, prévention contre les inondations, gestion des déchets...
- ▶ Des compétences en matière de gestion d'équipements culturels (par exemple, le soutien à l'Association Musicale de Toussus-Les Loges), de politique de la ville (par exemple le système de protection intercommunal en prévention de la délinquance).



Le tourisme via des actions de promotion du Territoire, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la gestion des fourrières animales... sont également dans les compétences de l'Agglo.

Le transfert de compétence entraîne de facto le transfert des recettes et charges correspondantes.

Participer aux élections communales et communautaires, c'est s'exprimer pour l'avenir de votre commune !





PLU

NOTRE COMMUNE SE BAT POUR PRÉSERVER SON IDENTITÉ RURALE

Le 29 décembre dernier, notre Plan Local d'Urbanisme a été annulé en première instance par le tribunal administratif de Versailles. Saisi par deux Logeois qui souhaitaient valoriser leurs parcelles, le juge a suivi les requérants sur deux motifs :

Une question de procédure : il nous est reproché de ne pas avoir réalisé d'étude environnementale, alors que l'organisme en charge de ces questions nous en avait dispensés par écrit, considérant notre PLU comme de facto favorable à l'environnement (ce type d'étude coûte environ 15 000 euros). Nous allons donc devoir lancer ces travaux et engager cette somme.

Une question de fond qui touche directement à l'identité de notre commune : notre PLU ne serait pas assez "densificateur".

Beaucoup de choses sont très contestables dans le raisonnement du juge, en particulier les chiffres utilisés, c'est pourquoi nous avons fait appel de cette décision, sur la base d'une démonstration très factuelle. Nous avons également demandé le caractère suspensif de cet appel, dans la mesure où ce n'est pas du tout automatique. Nous souhaiterions en effet pouvoir retourner rapidement sous l'égide du PLU 2023, essentiel à des projets maîtrisés et concertés.

Dans l'attente, c'est l'ancien PLU, celui de 2009, qui s'applique. Celui-ci expose les Loges-en-Josas à des projets particulièrement impactants, que ce soit dans la zone d'activités économiques ou par la multiplication de logements privés, le cas échéant sous forme d'immeubles. Ceci rendrait impossible l'atteinte des 25% de logements sociaux sans partir à une course à la densification. Et ne pas atteindre cet objectif, c'est — au-delà des amendes — s'exposer à ce que l'Etat prenne la main sur la construction dans notre commune... qui ne serait plus très longtemps un village !



De très nombreux Logeois étaient présents à la réunion publique organisée le 8 janvier. Si deux personnes ont défendu leurs projets individuels, la très grande majorité des présents a fait part de son inquiétude, confortant le souhait de préserver la nature de village des Loges-en-Josas. Des témoignages très concrets ont souligné le souhait de nourrir une dynamique collective de préservation de notre patrimoine naturel, de notre environnement, de notre physionomie de commune, soulignant notamment les conséquences importantes des densifications observées dans d'autres communes.



Pour répondre à cette attente et retrouver des moyens d'action en attendant les résultats des diverses procédures, le conseil municipal a voté à l'unanimité le lancement d'une nouvelle révision de PLU le 6 janvier, et a débattu le 19 janvier d'un projet d'aménagement et de développement durable qui porte des orientations similaires à celles du PLU 2023 mais adapté aux nouveaux textes et basé sur un diagnostic actualisé.

Tout cela engage beaucoup de travail et d'argent mais les enjeux sont très importants pour Les Loges-en-Josas.

PLEIN CIEL

UN ÉCHANGE FRUCTUEUX POUR UN PROJET QUI AVANCE !



Comme évoqué lors des précédents numéros du journal municipal, des discussions nombreuses ont été nécessaires pour aboutir à une solution acceptable pour la reconstruction de sept maisons dans la résidence Plein Ciel.

Abandonnées depuis plusieurs années, ces bâtiments sont vendus par le propriétaire Covea à un promoteur qui a finalement présenté un projet accepté tant par la Mairie et l'ABF, les habitants présents en réunion publique, que les résidents de Plein Ciel.

Les sept maisons aujourd'hui vides seront détruites et remplacées par d'autres habitations d'emprise similaire aux précédentes mais avec souvent un niveau de plus, en particulier pour celles qui n'en avaient pas. Reprenant les standards de l'architecture des constructions restantes, en particulier les toitures à grandes pentes, les teintes et matériaux, les nouvelles maisons présenteront des porches d'entrées retravaillés. Les haies seront renouvelées: les thuyas seront remplacés par des haies libres, ce qui permettra de répondre dans le temps aux difficultés d'entretien et de



biodiversité générés par cette essence implantée il y a de nombreuses années. De grandes ouvertures sur pignons feront entrer la lumière et des lucarnes seront ajoutées à l'arrière.

Un grand travail sur les vues entre les maisons a été réalisé, afin que chacun puisse garder son intimité. Les constructions proposeront des surfaces de 165 à 238 m², propices à l'arrivée de grandes familles notamment.

Le chantier ne devrait pas commencer avant mi-2027, le temps de conforter la commercialisation de 40% des maisons.

Cette dernière devrait débuter à l'automne, les Logeois en seront informés en amont.

AGENTS MUNICIPAUX DU CHANGEMENT AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET AU CCAS !

Investie en mairie des Loges-en-Josas depuis deux ans, Ingrid (photo) nous a fait bénéficier avec constance de sa bonne humeur et de son caractère très serviable.

Très professionnelle et attentive aux autres, elle aura assumé avec efficacité ses tâches au Secrétariat général de la mairie (courriers, préparation des instances, suivi des principaux événements, du guide de la commune...) comme au CCAS où elle était en soutien des élus et des seniors.

Très heureuse dans son poste, elle a toutefois eu l'opportunité de réaliser un rêve ancien important pour elle : ouvrir une librairie !

Nous lui souhaitons plein succès dans cette aventure entrepreneuriale qui l'amènera à Versailles !

Elle est remplacée par Marine, jeune fêrue de communication et désireuse de découvrir un nouvel univers. Bienvenue à elle, les tâches sont nombreuses et la polyvalence du poste devrait combler ses attentes !



AGENTS MUNICIPAUX : AVEC VOUS AU QUOTIDIEN ! A L'ACCUEIL : DES AGENTS POLYVALENTS À VOTRE ÉCOUTE !

Toujours souriantes et désireuses de rendre service, Emmanuelle et Valérie reçoivent les administrés en mairie les matinées ainsi que les lundis et vendredis après-midi. Elles répondent aux questions des visiteurs, sur place ou par téléphone, et les orientent en fonction des besoins exprimés.

Plus spécifiquement en charge de l'accueil et du service postal, Emmanuelle s'occupe par ailleurs du lien avec les associations de notre village. Suivi de leurs évolutions et composition, organisation de la réunion des Présidents, récupération des dossiers de subventions... elle gère tout au long de l'année les plannings d'accès aux équipements et salles, pour tous les utilisateurs (particuliers, élus, associations, écoles, entreprises...). Elle s'occupe par ailleurs de l'impression du journal municipal et de l'organisation de sa distribution par les bénévoles logeois.



Emmanuelle gère aussi l'état civil, l'organisation des mariages mais également le cimetière, en lien avec l'élu référent. Elle a ainsi la tâche sensible d'accueillir les familles endeuillées dans leurs démarches.

Pour l'accueil, elle est régulièrement remplacée par Valérie qui partage l'espace de travail avec elle.

Valérie est également très polyvalente puisqu'elle a en charge la comptabilité de la commune, en particulier l'enregistrement des mandats (paiements ou encaissements envoyés à la trésorerie). Elle suit les inscriptions scolaires et périscolaires en s'assurant que les dossiers sont complets et en gérant la facturation des services aux familles. Elle s'occupe également de l'organisation des élections, enregistre les recensements des jeunes de 16 ans tout au long de l'année. Elle assure le suivi de la liste électorale, désormais régulièrement mise à jour dans la base nationale.

Très polyvalentes, nos deux agents s'occupent avec beaucoup de dynamisme et d'implication de la diversité des tâches qui leur sont confiées au service des habitants !



PIZZAÏOLO

LE NOUVEAU FOOD-TRUCK CONFIRME SA DATE D'ARRIVÉE !



Annoncée dans le dernier numéro du journal municipal, l'arrivée du nouveau food truck se précise !

Vous pourrez retrouver "100% pizza" rue de la Poste, devant l'EPI, **tous les mardis à compter du 10 mars, à partir de 17h.**

Venez les rencontrer et découvrir leur nouvelle offre ! Un prospectus est joint à ce numéro et disponible en mairie. Bonne dégustation !

CHENILLES PROCESSIONNAIRES ATTENTION DANGER !

La commune des Loges-en-Josas est très attachée à l'éradication des chenilles processionnaires, classées espèce nuisible à la santé humaine (et des animaux).

Pour cela, elle a noué un partenariat avec une startup (Cominthesky) qui a mis au point une solution innovante de traitement des cocons par drone en pulvérisant directement à l'intérieur de chaque cocon une solution à base d'eau très chaude. Cette solution est très efficace et très écologique avec un effet instantané. Chaque cocon traité est distingué par un colorant naturel alimentaire VERT.

Un recensement des tous les nids de la commune sera effectué par drone fin février/début mars, et tous les nids situés sur le domaine public seront traités de cette manière dans le courant du mois de mars.

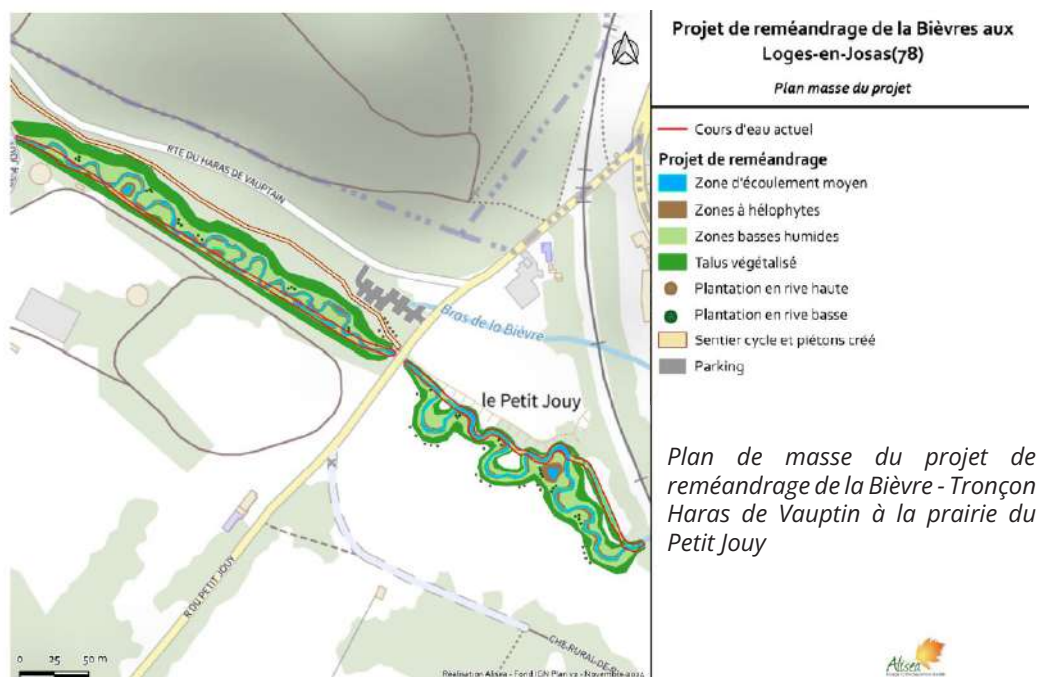


La société s'adresse également aux particuliers et vous pouvez traiter de cette manière les nids situés dans vos jardins. Afin d'encourager cette démarche, la commune prendra à sa charge 25% de votre intervention. Il vous suffira d'utiliser le code Promo **Loges25** au moment du paiement. Le premier cocon traité vous reviendra ainsi à 60 €, le second à 30 €, du 3^e au 5^e 15 €, et les suivants 11,25 €.

Les chenilles processionnaires représentent un risque pour nos enfants, nos animaux et notre environnement. Votre mobilisation est précieuse : merci de contribuer à leur prévention.



TRAVAUX DE RENATURATION DE LA BIÈVRE



Malgré un léger retard dû aux intempéries de début janvier, le chantier de renaturation de la Bièvre aux Loges avance bien. La partie à l'aval du petit pont est terminée. La partie amont, jusqu'au Haras de Vaupatin, est en cours de travaux. La fin du chantier est prévue en février.

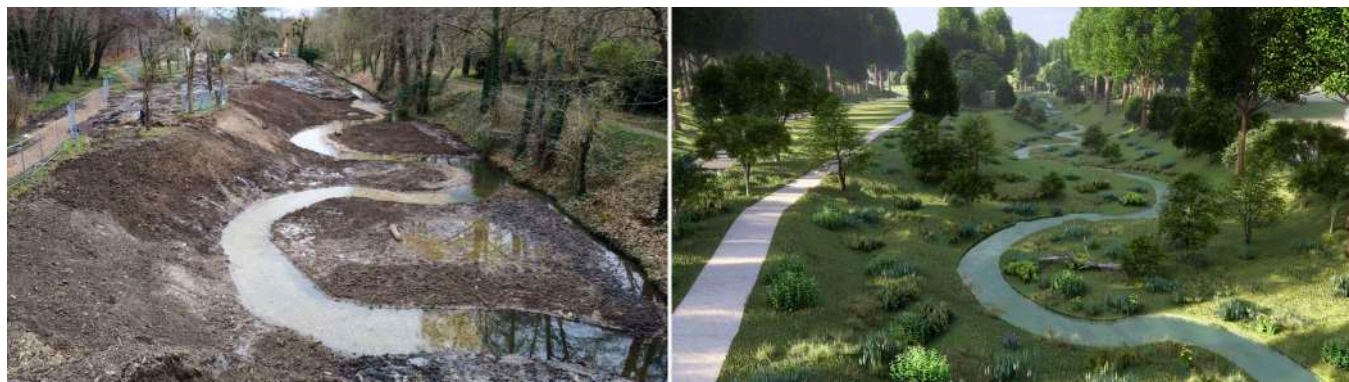
Le gain de ces travaux sur le plan de la biodiversité sera important (des bergeronnettes ont déjà investi les lieux).

L'impact de l'opération sur le risque inondations dans la vallée sera majeur ! En effet, ce sont pas moins de 13 000 m³ de stockage supplémentaires qui ont été créés ! Le tout pour 1,2 million d'euros, financés largement par l'agence de l'eau et la Métropole du Grand Paris. A titre de comparaison, créer un bassin enterré de 19 000 m³ de stockage un peu plus en aval a coûté plus de 45 millions d'euros, sans gain pour la biodiversité ni le paysage !

Notre rivière va bénéficier d'une magnifique mise en valeur.

En plus de la végétation qui va revenir spontanément, des arbres seront replantés au cours d'un chantier participatif d'une demi-journée auquel pourront participer les Logeois et leurs enfants. Ce chantier aura lieu en février ou mars. La date précise sera communiquée dans une prochaine newsletter.

Une occasion à ne pas manquer de participer à ce beau projet !



A gauche : les travaux. A droite : une simulation du projet terminé. Photo non contractuelle



RER LIGNE V TOUJOURS DES PROGRÈS

Depuis son ouverture le 15 décembre 2024, la Ligne V a fait beaucoup de progrès, et ça continue.

La ponctualité, qui intéresse en tout premier lieu les utilisateurs, est une des meilleures du réseau RER d'Île-de-France avec un indicateur de ponctualité de 95,4 % en moyenne en 2025 (indicateur SNCF qui exclut les trains annoncés annulés par avance). Ce bon résultat démontre la pertinence du choix de réaliser cette navette en la déconnectant du reste de la ligne C.



Les rames qui circulent sur la ligne sont en général des rames dédiées, pelliculées à l'intérieur avec des images de la vallée de la Bièvre et équipées de 8 racks à vélos dans la voiture centrale. Moins de 50 % des rames de la ligne étaient de ce type début 2025 ; c'était 100 % en décembre dernier.

Des abris-vélos, ouverts ou sécurisés, ont été installés par Île-de-France Mobilités (IdFM) dans beaucoup de gares le long de la ligne, dont celle de Petit Jouy -Les Loges, même si ces abris sécurisés sont jugés peu pratiques par les utilisateurs aujourd'hui. IdFM a promis de les améliorer !

Les quais de la gare de Petit Jouy - Les Loges vont être entièrement refaits (enrobé et bordure en béton). Un abri neuf sera installé sur chaque quai.



La préparation du chantier a commencé en janvier. Les travaux les plus lourds auront lieu pendant trois week-ends du 15 mai au 1^{er} juin. **Attention, pendant les deux semaines entre ces dates, la gare ne sera pas desservie.**

Nous devrions donc avoir une gare toute neuve au mois de juin prochain !

À plus long terme, les vieilles rames qui circulent aujourd'hui sur la ligne seront remplacées par les toutes nouvelles rames Régio 2N bien mieux équipées : informations voyageurs en temps réel, prises électriques, chauffage par le

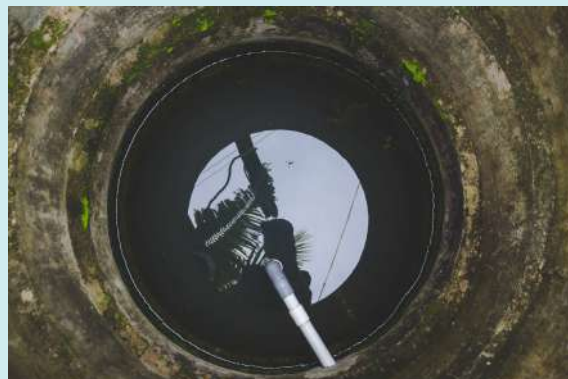
sol l'hiver, climatisation l'été, emplacements vélos et, innovation majeure, un plancher au même niveau que le quai permettant un accès facile aux PMR, mais aussi aux voyageurs équipés de vélos, poussettes ou valises.

Il faudra être un peu patient pour en profiter. La décision de lancement du projet a été prise par IdFM en décembre dernier ; un jalon de faisabilité devra être passé mi-2026 et les nouvelles rames pourraient entrer en service en 2027...

GESTION DE L'ASSAINISSEMENT UN NOUVEL INTERLOCUTEUR !

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la gestion de l'assainissement de notre commune dépend directement de la Direction du Cycle de l'Eau de Versailles Grand Parc.

C'est ce service qu'il faut contacter (et non plus Véolia) pour toutes questions relatives au raccordement à l'assainissement (nouveau branchement, conformité), aux interventions (curage, dégorgement), aux incidents de fonctionnement (débordement, pollution par les eaux usées), et informations réglementaires.



VOS CONTACTS :

Direction du Cycle de l'Eau – Versailles Grand Parc

- ▶ Tel : **01 39 66 22 50**
- ▶ courriel : cycledeleau@agglovgp.fr

Service d'astreinte réservé aux urgences (hors plage horaire 8h-17h): **06 23 66 13 53**

Il y a aussi un formulaire de contact ici : <https://www.versaillesgrandparc.fr/1441/contact/contact-assainissement-gestion-de-l-eau.htm>

CONCOURS PHOTOS 2026 LE CONCOURS PHOTOS 2026 PREND LE LARGE !



Cette année, le thème permet de sortir des limites de notre village, pour englober nos communes voisines : profitez-en, si vous avez envie de montrer les super photos que vous avez faites aux alentours, ou si c'est pour vous l'occasion de sillonner les environs à la recherche du cliché gagnant : L'occasion ne se représentera sans doute pas !

VOICI LE THÈME DE CETTE ANNÉE :

« Le Patrimoine - bâti ou naturel - des Loges-en-Josas et des communes limitrophes : Buc, Jouy-en-Josas, Toussus-le-Noble. »

Les photos, légendées, seront jugées non seulement sur leur qualité technique et artistique, mais aussi sur leur originalité et leur rattachement au territoire (pas de photo seulement artistique qui pourrait être prise n'importe où).



THÉÂTRE

« Quand le rêve de l'un devient l'idéal des autres... chaque été nous partons sur les routes, vivre la vie de troupe comme au temps de Molière. Nous nous attachons à rendre collectifs nos élans, à suivre nos idéaux. »

LE THÉÂTRE À PÉDALES : compagnie professionnelle yvelinoise, itinérante et dédiée à la ruralité

Le principe de cette tournée est simple : plutôt que de jouer peu et cher dans des gros théâtres à l'échelle nationale, le Théâtre à Pédales se propose de jouer beaucoup et peu cher dans les petites communes où il n'y a pas de théâtre, et ainsi de faire profiter son territoire de son travail de création, tout en limitant son impact environnemental.

Le Théâtre à pédales vous convie à deux représentations aux Loges-en-Josas le **vendredi 13 février** à l'Espace Denise Potier :

- ▶ "L'ami de Plic" à 17h30 pour les enfants. Tarif 5 euros.
- ▶ "Jean-Marc et sa princesse intérieure" à 20h30, pièce pour adultes et ados. Tarif 15 euros.

Plus d'infos sur Logesinfo et sur le site de la mairie.

De beaux moments d'émotions, de chaleur humaine et de partage en perspective !

LES LOGES SOUS LA NEIGE



AIDES FINANCIÈRES MUNICIPALES ET EAU SOLIDAIRE : DES CRITÈRES ADAPTÉS POUR MIEUX SOUTENIR LES FAMILLES



Pour accompagner les Logeois face à l'augmentation du coût de la vie, la municipalité et le CCAS font évoluer les modalités de calcul de plusieurs aides financières :

- ▶ L'aide à l'énergie,
- ▶ L'aide aux activités sportives et de loisirs,
- ▶ L'aide à l'eau, attribuée dans le cadre du dispositif Eau solidaire.

Des critères plus justes et progressifs

À partir du 1^{er} janvier 2026, ces aides seront calculées en fonction de l'ensemble des revenus du foyer, avec des seuils réactualisés. Cette approche permet une meilleure prise en compte de la situation de chaque famille, afin que chacun puisse bénéficier d'un soutien adapté.

Comment en bénéficier ?

Les formulaires de demande sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la Ville. Le CCAS se tient également à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions.

Dépôt des dossiers et commissions

Pour garantir un traitement rapide et équitable, plusieurs commissions se tiendront tout au long de l'année. Cela permet aux familles, si elles sont éligibles, de recevoir les aides dans un délai plus court.

Il est donc essentiel que les dossiers soient complets lors du dépôt, avec toutes les pièces justificatives demandées, afin que leur examen soit le plus efficace possible.

Cette évolution traduit la volonté de la municipalité de renforcer son soutien aux foyers les plus modestes, tout en assurant un accès équitable et rapide aux aides pour tous.





CCAS : REPAS DU MAIRE UN MOMENT TOUJOURS CHALEUREUX

Les aînés de la commune des Loges-en-Josas ont été chaleureusement accueillis par Magali et Sylvain au Château des Côtes, un lieu prestigieux.

Un repas raffiné nous a été servi, rythmé par la musique de Valérie, notre accordéoniste du jour.

Entre deux plats, les convives ont pu assister au déploiement spectaculaire de la grande échelle, les pompiers étant venus apporter des cadeaux aux enfants du Château des Côtes, pour le plus grand plaisir de tous.

A cette occasion, Marine Leroy, chargée du Secrétariat général et du CCAS, était présente parmi nous, ce qui lui a permis de faire connaissance avec certains.

Nous remercions toutes les personnes participantes, cela a permis un temps privilégié d'échange et de rencontre au cours de cette journée.





LA PRINCESSE AUX PANTHERES DE MIDORI OU L'INCROYABLE DESTIN DE NINA DYER

Nina Dyer, célèbre mannequin des années 1950, a marqué les esprits des Logeois lors de sa présence à Midori durant 4 années, notamment par sa passion pour les panthères noires, symbole de son audace et de son goût pour l'extravagance.

Britannique, d'origine anglo-indienne, Nina Sheila Dyer est née le 15 février 1930 sur l'île de Ceylan (aujourd'hui Sri Lanka), alors partie du Royaume-Uni. Fille d'un propriétaire de plantations de thé, Stanley Dyer, et d'une mère d'origine indienne, Elizabeth Rodgers, elle se tourne, très jeune, vers les arts et la scène internationale. Elle suit des études d'art dramatique à Liverpool, puis rejoint Londres où elle tente sa chance dans le mannequinat, avant de partir pour Paris. Elle est alors engagée par Pierre Balmain et devient l'un des mannequins vedettes de la haute couture de l'époque. Sa silhouette, son teint exotique et son regard mystérieux en font une figure emblématique du Paris mondain et glamour des années 1950. Elle est photographiée par le studio Harcourt et fréquente les cercles huppés de la haute société française et internationale.



En 1953, elle rencontre le Baron Hans Heinrich von Thyssen Bornemisza, déjà marié et héritier d'une immense fortune. Il lui offre des cadeaux somptueux : une île privée en Jamaïque, des manteaux de fourrure de grande valeur, des voitures de sport, deux panthères noires qui la suivent dès lors partout (multipliant les dégâts dans les suites d'hôtel qu'elle occupe !), ainsi que 400 millions de francs en bijoux, qui vont constituer le noyau de la collection renommée de Nina Dyer.



Ils se marient en 1954, mais le mariage tourne court lorsque le baron découvre, trois mois après, que sa jeune épouse le trompe depuis longtemps avec un acteur de second rang. Le divorce est prononcé le 4 juillet 1956. Elle reçoit néanmoins un million de dollars et conserve sa prestigieuse collection de bijoux !

Entre-temps, le 8 mars 1955, Nina Dyer achète la propriété de Midori aux Loges-en-Josas ; elle y installe notamment ses panthères.

L'un de ses voisins, le célèbre couturier Hubert de Givenchy, témoigne avoir eu d'excellents rapports avec elle ; il la décrit comme une femme « aussi belle qu'extravagante, qui gardait chez elle des panthères noires en cage ! » (Hubert de Givenchy, entre Vies et Légendes, biographie par Jean-Noël Liaut, Grasset).

Les Logeois de l'époque se souviennent très bien de l'une de ces panthères. Enfants, ils venaient jouer à Midori pour l'apercevoir dans sa cage située côté rue (à la limite actuelle des 9 et 11 rue



de Midori) adossée à un abri couvert où elle pouvait se réfugier. Cette panthère, qui a défrayé la chronique aux Loges, aurait été donnée au Prince Rainier de Monaco au début des années 1960.

Nina Dyer, qui adorait les animaux, possédait également des perroquets, dont on dit qu'ils auraient causé beaucoup de dégâts dans le jardin de la propriété. Un témoignage récent nous permet de supposer que l'un de ces perroquets était toujours en vie à Midori en 2013, puisqu'un habitant a pu voir et photographier un vieil Ara rouge (magnifique perroquet multicolore, sédentaire,

fortement attaché à son lieu de vie et d'une longévité d'une soixantaine d'années), semblant correspondre parfaitement à celui photographié en 1956 aux côtés de Nina Dyer à Midori !

Poursuivant sa vie mondaine et luxueuse, Nina Dyer va rencontrer dans les cercles très fermés de Paris ou de la Riviera l'un des hommes les plus riches et les plus célèbres du moment, le prince Sadruddin Aga Khan, fils de l'Aga Khan III, l'une des familles les plus influentes du siècle. Ils se marient en Suisse le 27 août 1957. Nina Dyer devient alors la « princesse Nina Aga Khan ». Le couple résidera à Midori jusqu'en 1959.



Leur union est à nouveau marquée par le faste : le prince lui offre une seconde île jamaïcaine voisine de la première, Tiamo (« je t'aime » en italien) et des bijoux d'une valeur inestimable, dont une magnifique parure « panthère », confectionnée par la joaillerie de Luxe Cartier, qui fait écho à sa passion pour ces félins.

Elle va alors devenir, avec la duchesse de Windsor, l'une des ambassadrices les plus célèbres de la maison Cartier, en particulier pour la ligne « panthère », qui reste aujourd'hui encore un emblème fort de ce grand nom de la joaillerie !

En 1959, Nina Dyer quitte Midori. Le couple Dyer-Aga Khan, se sépare quelques mois plus tard, en 1960, et divorce officiellement le 22 juin 1962.

Nina Dyer s'installe ensuite à Garches dans le manoir de Buzenval. Elle s'isole progressivement. Sujette à des troubles dépressifs, sa fin est tragique, puisque le 3 juillet 1965, à l'âge de 35 ans, elle décide de mettre fin à ses jours, sans laisser de descendance.



Sa collection de bijoux sera vendue aux enchères par Christie's à Genève le 1^{er} mai 1969. Cet événement fut un moment notable dans l'histoire des ventes aux enchères de bijoux de haute joaillerie, puisque le produit de la vente a largement dépassé les estimations initiales, en totalisant plusieurs millions de francs suisses, qui seront versés, selon les dernières volontés de Nina Dyer, à la cause animale.

Notons aussi que plus récemment, lors de la vente Christie's à Genève du 12 novembre 2024, une broche unique, en émeraude de 37 carats, qui avait été offerte à Nina Dyer par le prince Aga Khan, a été adjugée pour la somme de 8,85 millions US Dollars, un record absolu pour un bijou en émeraude vendu aux enchères !



L'histoire de Nina Dyer fascine aujourd'hui encore, car cette femme élégante, libre et avant-gardiste, façonnée par le luxe mais jamais domestiquée, a incarné dans les années 1950 ce que la panthère, son animal fétiche, symbolisait : beauté, puissance et solitude.

Article proposé par les actuels propriétaires de Midori, Sandrine et Christophe Adrien, en partant de l'article du Cahier historique de Jouy de janvier 2012.

CENTRE PÉDIATRIQUE DES CÔTES



La fête de Noël organisée au Centre Pédiatrique des Côtes a, une nouvelle fois, transformé les lieux en une véritable station enchantée : Les Côtes 2100. Décors hivernaux, flocons suspendus, rires d'enfants et visite très attendue du Père Noël ont

offert aux enfants, à leurs familles et aux équipes un moment hors du temps, placé sous le signe de la joie, de la bienveillance et du partage.



Cet événement, devenu un rendez-vous incontournable, illustre l'âme des Côtes : un lieu où l'on soigne bien plus que des corps, où l'on cultive l'espoir, la douceur et la chaleur humaine, même au cœur de l'hiver.

La réussite de cette fête tient aussi au soutien fidèle et précieux de personnalités engagées, qui accompagnent le Centre avec constance et conviction.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Madame Anne Bergantz, Députée des Yvelines, pour sa présence et son soutien renouvelé. Son engagement constant en faveur des enfants et des structures qui les accompagnent témoigne d'une attention sincère portée aux plus fragiles. Nos remerciements vont également à Madame Caroline Doucerain, Maire des Loges-en-Josas, dont la proximité et le soutien à la vie du Centre traduisent un attachement fort à cette institution emblématique de la commune.



Grâce à l'implication de tous – bénévoles, équipes, partenaires et soutiens institutionnels – la magie de Noël continue d'illuminer les Côtes, rappelant que, ici, la station reste ouverte toute l'année, car la chaleur humaine n'y fond jamais.

La Direction et les professionnels du Centre adressent leurs meilleurs vœux à tous les Logeois !



CONTE OFFICIEL DE LA STATION
Les Côtes 2100
 CENTRE PÉDIATRIQUE DES CÔTES

Il était une fois, tout en haut des montagnes enneigées, une station pas comme les autres : Les Côtes 2100.

Nichée au cœur du Centre Pédiatrique Des Côtes, cette station unique ne mesurait pas sa hauteur en mètres, mais en sourires, en zèbres d'enfants et en gestes de bienveillance.

Chaque hiver, lorsque la neige recouvrait les sommets, la station s'éclairait de mille lumières. Les chères sœurs et les sages scandinaves et la magie s'établait doucement dans chaque recoin du village.

Aux Côtes 2100, les jours se mesurent toutes les unes : celui du non, de l'accompagnement, et de l'espoir. Ici, les enfants, leurs familles et l'ensemble du personnel forment une grande famille, autour de ce bon vieux, de patins à roulettes et de sœurs scandinaves qui faisaient vivre la magie jour après jour.

Chaque mois de décembre, le Père Noël faisait une halte privilégiée aux Côtes 2100, pensant que cette station était l'une des plus chaleureuses de toute la montagne.

Et depuis ce jour, on raconte que la station Les Côtes 2100 resta ouverte toute l'année, car la magie qu'y règne ne fond jamais, même lorsque l'hiver s'achève.



SECOURS CATHOLIQUE

L'ÉQUIPE LOCALE DU SECOURS CATHOLIQUE DE JOUY ET DES LOGES-EN-JOSAS



Bonne et heureuse année à toutes et tous,

Que ce nouveau départ vous apporte joie, santé, dans la Fraternité et la Solidarité qui nous sont chères à tous. En 2025, vous avez été présents aux rendez-vous de notre équipe de bénévoles et nous tenons à vous en remercier. La campagne de fin d'année de notre association vient de s'achever et, grâce à l'engagement de tous, elle a été une réussite.

Des moments forts ont marqué cette année, réguliers comme nos café-rencontres, ou ponctuels comme nos collectes alimentaires, des sorties culturelles, des ventes d'articles faits-main ou encore des repas festifs. Rompre la solitude, établir une relation de confiance pour agir au plus près des besoins de chacun, c'est la force du collectif.

Nous souhaitons saluer tout spécialement le soutien de vos élus, des enseignants de l'école primaire, des enfants de CM1 et CM2 engagés dans l'opération du Passeport du Civisme, ainsi que leurs parents. Chaque année, nous les rencontrons pour parler avec eux du bénévolat, de ses valeurs et nous découvrons des enfants à l'écoute, motivés et déjà acteurs. Ils ont à cœur





d'embellir le Noël d'autres enfants en garnissant des boîtes-cadeaux qui sont remises aux familles plus vulnérables.

Cette générosité est porteuse de sens et d'avenir : nous poursuivrons notre accompagnement en 2026 afin d'agir auprès des personnes et des familles pour leur apporter l'aide et le réconfort qui leur permettra de rebondir. Et nous le ferons avec vous.

Notre agenda :

Les prochains cafés rencontres auront lieu les vendredis après-midi **6 février, 13 mars et 3 avril** à la salle paroissiale de Jouy, au 11, rue Bonnard, de 16H30 à 18H30. Et les ateliers-couture, les **13 février, 20 mars et 10 avril** prochains, à partir de 14H30. Si vous avez des tissus et bobines de fils dont vous n'avez plus l'utilité, pensez à nous.

Une collecte alimentaire aura lieu le **samedi 7 février** prochain au magasin Auchan de Saclay (face à l'école HEC). Nous avons besoin de votre générosité !

Et si vous avez envie d'offrir 1 ou 2 heures de votre temps pour nous aider, nous serons heureux de vous accueillir.

Nous restons à votre disposition pour une rencontre, un échange, répondre à vos questions, alors n'hésitez pas à nous contacter et visiter régulièrement notre page Facebook.

A bientôt le plaisir de vous revoir ou de faire connaissance

POUR NOUS CONTACTER :

L'équipe locale du Secours Catholique de Jouy et des Loges-en-Josas
jouylesloges.780@secours-catholique.org / [07 72 31 36 76](tel:0772313676)
<https://www.facebook.com/SecoursCatholiqueJouyLesLoges/>





AEL

FAITES BRILLER LES YEUX DE VOS ENFANTS AVEC L'AEL, L'ASSOCIATION QUI REND CHAQUE SORTIE MAGIQUE !

L'hiver dernier, l'Association des Enfants des Loges (AEL) a encore une fois transformé la saison en un moment inoubliable pour les enfants.

Après le musée du chocolat, puis le parc du château de Versailles à la découverte de l'histoire des fontaines et des jardins c'était le retour du Noël de l'AEL !

Au programme : Ateliers créatifs pour fabriquer des décorations de fête, des tatouages éphémères pour s'amuser en famille, et même un espace jeux vidéo pour les passionnés de manettes. Le clou du spectacle ? La visite du Père Noël en personne, qui a offert à chaque enfant un sourire jusqu'aux oreilles. « C'était magique de voir leurs yeux briller », confie une maman présente ce jour-là.



Pour la prochaine sortie qui aura lieu le **dimanche 15 mars**, l'AEL propose une activité plus intellectuelle mais tout aussi captivante : au programme, découverte et ateliers adaptés à leur âge. Une occasion idéale pour allier plaisir et apprentissage, tout en éveillant leur curiosité. On ne vous en dit pas plus, pour les adhérents, surveillez vos boîtes mails !

Vos enfants ne sont pas encore inscrits à l'AEL ? Quoi ?? Pas de panique ! Il est encore temps de les faire profiter de ces moments uniques. Pour toute information ou inscription*, écrivez-nous dès maintenant à aeloges78@gmail.com.

Ne manquez pas la prochaine sortie, le **15 mars** prochain : la découverte n'attend que vos enfants !

**inscription : adhésion annuelle 18 € / an / famille, puis paiement à chaque sortie entre 15 € et 25 € / enfant selon la sortie.*





ALSH : L'ARBRE À SOUHAITS

Les vacances de Noël se sont déroulées sous le signe de la magie avec pour thématique « Disney fête Noël ».

Malgré un nombre restreint d'enfants inscrits, l'équipe d'animation a tenu à proposer un programme riche et varié, pensé pour faire plaisir à chacun et faire perdurer l'esprit féerique de Noël.

Tout au long de la semaine, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités créatives et ludiques, toujours dans l'univers enchanté de Disney. Ces moments de partage ont permis de créer une ambiance conviviale et chaleureuse, très appréciée des petits comme des grands.



Un temps fort de ces vacances fut la sortie au Grand Rex. Les enfants ont eu la chance d'y découvrir le film Zootopie 2, suivi du spectacle « Les Féeries de Noël ». Jeux d'eaux, lumières et décors féeriques ont émerveillé l'ensemble du groupe et laissé des souvenirs inoubliables.

La rentrée s'est ensuite faite sous un manteau blanc avec un épisode neigeux qui a ravi les enfants. Ils ont pu profiter pleinement de la neige en s'essayant à la construction de grands bonhommes de neige, dans la joie et la bonne humeur.

Nous retrouvons aujourd'hui les enfants avec toujours autant de plaisir et nous nous tournons déjà vers les vacances de février, qui s'annoncent riches en expériences scientifiques.

Les inscriptions sont ouvertes et se clôtureront le **dimanche 8 février**.

À très bientôt pour de nouvelles aventures au centre de loisirs !





ASL TENNIS

BONNE ANNÉE 2026 : QU'ELLE RÉALISE TOUS VOS RÊVES !



Le Bureau et les Coachs de l'ASL tennis vous souhaitent une très bonne année, pleine de santé avant tout, de joies et de succès sur et en dehors des courts de tennis. La fin 2025 a été marquée par la fête de Noël et un atelier de fabrication de lutins « maison » imaginé et animé par Hélène ! Le début 2026 verra la reprise des championnats « jeunes » et « +35 » avec 8 équipes engagées (4 adultes et 4 enfants).

À vos agendas pour les 2 prochaines animations de l'ASL Tennis : les **vendredi 13 février** (19h30 pour les adultes au club house) et le **dimanche 15 février** (15h30 pour les enfants à la halle) !

Des stages de vacances scolaires qui marchent et qui plaisent !

Après les vacances de la Toussaint, Coach Yan et son papa ont proposé et animé un stage de 3 jours à Noël, qui a réuni 13 enfants autour du tennis bien sûr, d'activités multisports dans la halle et de loisirs créatifs dans le club house : un succès qui fait plaisir aux enfants, aux parents et à toute l'équipe de l'ASL Tennis. Pensez à réserver rapidement vos places auprès de Yan (**0665440530**) pour le stage des vacances de février (du 2 au 6 mars et ouvert à tous) !

Championnat des « +45 » : Un excellent cru 2025/2026 pour nos 3 équipes !

En effet, notre équipe féminine termine à la 4^{ème} place de sa poule et se maintient ainsi en division « Excellence ». Nos 2 équipes hommes finissent quant à elles 2^{èmes} de leurs poules respectives, à seulement 1 tout petit match perdu pour la 1^{ère} place, qui aurait été synonyme de 2 nouvelles montées en division supérieure... 24 matchs remportés sur 30, c'est 80% de victoires : un millésime historique pour nos équipes +45 ! Place désormais aux championnats « +35 » de janvier à mars prochains, avec 4 équipes engagées cette année ! En effet, une 3^{ème} équipe masculine a été créée pour répondre à la demande grandissante des adhérents de jouer en compétition par équipes !



Nos équipes « jeunes » reprennent le chemin de la compétition !

Et ils seront 4 équipes en piste cette année, une de plus que l'année dernière (catégories 9/10, 2x 11/12 et 15/18) ! Les 2 Mathis, Arthur, Edgard, Léo, Titouan, Charly, Henri, Thomas, Corentin, Thibault, Émilio, Enzo, Mayeul, Tanguy, Amaël porteront haut et fort les couleurs de l'ASL Tennis et des Loges-En-Josas dans tout le département. Rdv dans le prochain Logeois pour tous les résultats et les photos !



**FLASHEZ ET SUIVEZ TOUTES
LES ACTUALITÉS DE L'ASL
TENNIS SUR FACEBOOK !**

ASL BTT

CHANGEZ DE RYTHME EN 2026 : RELEVEZ LE DÉFI BADMINTON & TENNIS DE TABLE !



Toute l'équipe de la section Badminton et Tennis de Table vous souhaite une excellente année 2026. Envie de tenir vos résolutions sportives, de relâcher la pression après une longue journée ou simplement de passer un dimanche après-midi ludique avec vos enfants ? La Halle sportive des Loges-en-Josas vous ouvre ses portes.

Peu importe votre expérience ou votre âge, notre club privilégie le plaisir de jouer et la convivialité. Venez comme vous êtes : nous fournissons les volants et les balles, il ne vous manque que vos chaussures de sport et votre raquette !

Votre agenda sportif

La pratique est libre trois fois par semaine, et la bonne nouvelle, c'est que nous restons ouverts pendant les vacances :

- ▶ Lundi : 20h00 – 21h30
- ▶ Vendredi : 18h30 – 21h30
- ▶ Dimanche (Nouveauté !) : 17h00 – 19h00, l'horaire parfait pour les familles.

Entre loisir et compétition

Si vous aimez le challenge, le championnat de badminton se poursuit en partenariat avec les clubs voisins. Et cette année, nous lançons une grande nouveauté : une rencontre spécialement dédiée à nos adhérents débutants pour découvrir la compétition sans stress.

Tarifs et Inscriptions

Rejoindre notre communauté est simple et accessible :

- ▶ Adulte (Logeois) : 50 €
- ▶ Mineur (Logeois) : 40 €

Prêt à fouler le terrain ? Pour une séance d'essai, une inscription ou toute question, contactez-nous par e-mail : aslbt.loges@gmail.com.



On vous attend pour le prochain smash !

ASL FOOT



Après cette période d'agapes, nous poursuivons sur le thème de la gourmandise en vous dévoilant le secret de notre réussite : la galette de l'ASL Foot !

Pour réussir une saison dorée et croustillante, oubliez la farine et le beurre ; voici les ingrédients indispensables de notre cru 2026 :

Ingrédients :

- ▶ 500 g de talent brut, celui de nos jeunes joueurs et joueuses chevronnées.
- ▶ Une dose généreuse d'esprit d'équipe pour lier la pâte.
- ▶ Un zeste de tactique fraîchement pressé par nos coachs.
- ▶ 1 litre de sueur et de passion pour la dorure.



Préparation :

- ▶ Lier la rigueur des entraînements à la convivialité des vestiaires jusqu'à obtenir une ambiance homogène.
 - ▶ Étaler la préparation sur le rectangle vert du stade.
 - ▶ Enfourner chaque week-end sous la clameur des encouragements de nos supporters, les parents, cœur battant du club.
 - ▶ Laisser monter l'adrénaline jusqu'à obtenir un score bien doré.
- Sans oublier le savoureux mélange avec nos partenaires de l'US Jouy-en-Josas pour parfaire la recette.

Le verdict :

La découverte d'une fève précieuse aux couleurs de notre nouveau logo achèvera de contenter petits et grands ! À l'ASL Foot, pas besoin de couronne en carton : chaque membre du club est roi ou reine dès qu'il enfile le maillot.

Et s'il y a bien une chose que nous partageons plus encore que la galette, c'est l'amour du ballon rond !

L'ensemble des dirigeants de l'ASL section football vous souhaite une très belle année 2026.





AMTL

LE CONCERT D'HIVER : UNE SOIRÉE QUI RÉSONNE ENCORE

Le 24 janvier 2026, l'Espace du Plessis à Toussus-le-Noble a vibré sous les applaudissements d'un public fidèle et chaleureux.

Cette édition a renoué avec sa formule originelle : le concert des professeurs, un moment où les talents se sont unis comme les voix d'un même chœur. Les œuvres classiques ont rencontré les musiques d'aujourd'hui, tissant un fil sonore où passé et présent se répondent avec aisance et élégance.

Les élèves des ensembles instrumentaux ont également rejoint la scène, apportant leur fraîcheur et leur élan. Leur jeu collectif, précis et vibrant, a rappelé combien la musique rassemble et fédère, comme une mélodie qui s'élève et qui entraîne.

La soirée s'est refermée sur une dernière note, mais l'émotion, elle, continue de flotter. Les sourires, les regards, les instants partagés composent encore une partition qui résonne, légère et sincère, dans les mémoires de chacun.

Merci à notre public, dont la chaleur illumine chaque année ce rendez-vous musical. Grâce à vous, ce concert d'hiver restera comme un moment à part, un instant qui inspire et qui persiste, tel un couplet qui ne cesse de revenir.

Et la musique continue...

Parce que la saison musicale ne s'arrête jamais vraiment, voici les prochains rendez-vous qui vous feront vibrer :

► **Samedi 21 mars 2026 à 19h :**

Apér'audition, Espace du Plessis, Toussus-le-Noble.

► **Dimanche 22 mars 2026 :**

Examens

Matin : Espace du Plessis, Toussus-le-Noble.

Après-midi : Espace Denise Potier, Les Loges-en-Josas.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, au **06 84 02 87 31**.



BLOUSES ROSES

UNE PARENTHÈSE DE DOUCEUR À L'HÔPITAL

Depuis 80 ans, elles colorent le quotidien des patients grâce à la présence bienveillante de leurs bénévoles, reconnaissables à leur blouse rose vif signée Agatha Ruiz de la Prada.

Quand un enfant joue, il va mieux

C'est avec cette idée que Marguerite Perrin a fondé, il y a 80 ans, l'association Loisir Santé Hôpital, devenue aujourd'hui les Blouses Roses... qui reste le leitmotiv des bénévoles !



A travers le jeu, les activités ou une simple écoute, les bénévoles brisent la solitude, apportent distraction et réconfort à ceux qui en ont besoin.

Elles interviennent chaque jour dans plusieurs hôpitaux et EHPAD de Versailles et du Chesnay ainsi qu'au centre pédiatrique des Côtes des Loges-en-Josas.

Leur rôle n'est pas médical mais profondément humain.

Rejoindre les Blouses Roses, c'est possible !



Aucune compétence médicale n'est requise. Mais pour devenir bénévole, il faut avant tout faire preuve d'écoute, de patience, de bienveillance, d'empathie, et être disponible 2 à 3 heures par semaine.

Cet engagement demande une préparation :

- ▶ Avant d'intégrer les équipes, chaque nouveau candidat passe un entretien individuel, suivi de plusieurs immersions pour identifier le lieu qui lui correspond le mieux.
- ▶ Une formation initiale de deux jours est dispensée, qui aborde les réalités du milieu hospitalier, les clés de la communication ainsi que les bons réflexes à adopter.
- ▶ Parce que l'apprentissage ne s'arrête jamais, des ateliers complémentaires sont proposés tout au long de l'année.

Un engagement qui a du sens

Les regards échangés, les sourires reçus, les liens tissés au fil des visites... Ces moments forts donnent tout leur sens à la mission des Blouses Roses.

Elle offre ce que le médical ne peut pas toujours donner : une présence chaleureuse, une bouffée de légèreté.



En pédiatrie, certaines missions offrent aux parents et aux proches un moment de répit, une bulle d'air. Car le bien-être de chacun, petits et grands, est au cœur de l'engagement des Blouses Roses.

Comment rejoindre l'association ?

C'est simple et possible toute l'année : Visitez notre site ou contactez directement le comité de Versailles.

blousesrosesversailles@gmail.com
<https://lesblousesroses.asso.fr>

À très bientôt pour de nouvelles aventures au centre de loisirs !



LE JOLI CONSERVATOIRE



Le Joli Conservatoire présentera « Les démonstrations des élèves » les **10, 11 et 13 février 2025**.

Dans leur salle de cours, accompagnés par leur professeur, les élèves du Joli Conservatoire présentent les acquis du 1er semestre et donnent un aperçu de quelques exercices et variations chorégraphiques effectués en cours.

Les élèves danseurs deviennent également spectateurs en assistant aux démonstrations de leurs camarades, en classique et en modern'jazz.

Cet événement est proposé tous les ans. Il s'inspire des démonstrations des petits rats de l'Opéra de Paris, qui ont lieu chaque année en hiver.



Une belle occasion pour les élèves de mettre en avant leur pratique artistique et de s'exprimer devant un public et leurs familles.

Prochaine date à retenir !

Comme chaque année, le Joli Conservatoire présentera son spectacle de danse de fin d'année, ouvert à tous !

Celui-ci aura lieu le **dimanche 21 juin 2026** au Théâtre du Vieux-Marché à Jouy-en-Josas.

Les places pourront être réservées dès le 15 mai. Nous vous apporterons toutes les informations pratiques de cet événement dans un prochain numéro du Logeois.

LES LOGES EN JARDIN PRÉPARATION DU JARDIN POUR LE PRINTEMPS

Le mois de mars est le meilleur moment pour "réveiller" votre jardin. La préparation du potager pour une nouvelle saison requiert une série de tâches essentielles pour assurer de bonnes récoltes.

Planification et anticipation des plantations

La planification des plantations est une étape fondamentale pour réussir son jardin. Il faut sélectionner les légumes à cultiver et choisir les variétés adaptées à la nature du sol et aux conditions climatiques de la région. Il s'agit ensuite de définir leur emplacement en prenant en compte la rotation des cultures, c'est-à-dire le fait de changer l'emplacement des cultures d'une année à l'autre pour préserver la santé du sol.

Les semis de nombreux légumes (tomates, courgettes, poivrons, aubergines, choux ...) peuvent être réalisés sous abri à partir de mi-février. Les plants pourront être repiqués au potager aussitôt que les conditions météorologiques le permettront.

Nettoyage du jardin et préparation du sol

Le nettoyage permet d'éliminer les feuilles mortes, branches cassées et autres débris végétaux qui se sont accumulés pendant l'hiver. Le paillage hivernal est retiré afin que le sol se réchauffe pour accueillir les premiers semis de pleine terre (petits pois, radis, carottes, épinards, betterave...).

Les planches de culture sont désherbées et aérées avec une grelinette ou une fourche-bêche sans retourner la terre, et en retirant les cailloux.

Le sol peut être enrichi avec du compost, du fumier ou des engrais verts comme la moutarde ou le trèfle.





Taille et nettoyage des végétaux existants

La taille des arbres et arbustes favorise leur croissance et leur floraison. Il s'agit de supprimer les branches mortes ou abîmées et celles qui s'entrecroisent et dont le frottement risque d'endommager l'écorce. La taille aide à rééquilibrer et façonner la plante et favorise la circulation de l'air entre les branches.

La division des plantes vivaces et des herbes aromatiques permet de multiplier les plants et de leur redonner de la vigueur.

Maintenance des outils et équipements de jardinage

Le début du printemps est le moment idéal pour préparer les outils de jardinage afin de garantir leur efficacité et prolonger leur durée de vie. Les outils manuels (sécateur, binette, bêche, grelinette..) sont nettoyés et affûtés. Pour le matériel motorisé (tondeuse ...), il s'agit de vérifier le niveau d'huile, remplacer les filtres, nettoyer la bougie d'allumage, affuter les lames si besoin et tester le bon fonctionnement.

Création d'un environnement favorable à la biodiversité



La création d'un espace accueillant pour la faune et la flore sauvage permet d'établir un écosystème harmonieux et de maintenir un équilibre écologique. Ceci peut se concrétiser par l'installation d'abris spécifiques pour attirer les auxiliaires naturels du jardin: nichoirs, tas de bois ou de pierres pour héberger oiseaux, hérissons, insectes...

La sélection de plantes mellifères et aromatiques attire les pollinisateurs (abeilles, papillons...), diversifie les ressources alimentaires des insectes et favorise la multiplication naturelle des espèces.

Cette approche réduit naturellement la présence d'insectes nuisibles sans recourir aux pesticides.

SI VOUS AVEZ ENVIE DE JARDINER EN 2026 AVEC « LES LOGES EN JARDINS »

Deux jardins familiaux et privés de 25 m² sont disponibles pour cultiver de façon écologique et durable votre propre parcelle avec les conseils de l'association et des autres jardiniers. Il y a également de la place dans l'équipe des jardins partagés.

Contactez-nous par mail : leslogesenjardins@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE PALMARÈS DES LIVRES LES PLUS EMPRUNTÉS EN 2025



ROMANS ADULTES



1^{er}
L'âge fragile
Donatella di
Pietrantonio



2^e ex æquo
La jurée
Claire Johanno

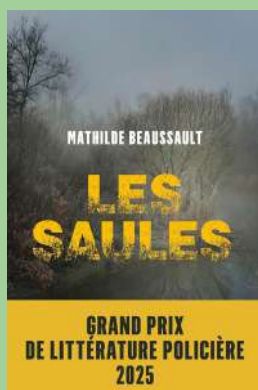


2^e ex æquo
Madelaine avant
l'aube
Sandrine Collette



2^e ex æquo
La petite bonne
Bérénice Pichat

ROMANS POLICIERS



1^{er}
Les Saules
Mathilde
Beaussault



2^e
La femme de
ménage
Freida McFadden



3^e ex æquo
L'avocat du diable
Jean-François
Pasques



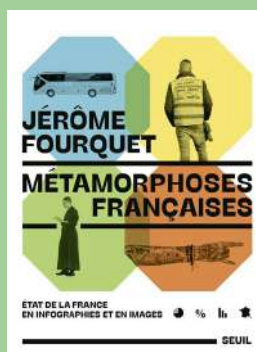
3^e ex æquo
La mort en blanc
Ragnar Jonasson



ESSAIS/DOCUMENTAIRES ADULTES



1^{er}
La guerre et la grâce
Darius Rochebin



2^e
Métamorphoses françaises
Jérôme Fourquet



3^e ex æquo
File dans ta chambre
Caroline Goldman



3^e ex æquo
Je vous écris de Téhéran
Delphine Minoui

ASSOCIATION DES FAMILLES DE JOUY-EN-JOSAS

L'Association des familles de Jouy-en-Josas et des Loges vous souhaite une excellente année 2026, pleine de vœux de toutes les couleurs, à grapiller le long de ses 365 jours et nuits.

Le premier de vos vœux est exaucé avec la reprise des 3 braderies saisonnières en mars, septembre et novembre, le bric à brac, printanier cette année, le **12 avril**, et la mémorable foire aux jouets en fin d'année !



La première braderie de printemps-été vêtements et bijoux fantaisie aura lieu, toujours à la salle du vieux marché de Jouy, du **mardi 24 mars 2026 au jeudi 26 mars 2026**. Comme d'habitude, dépôt sur place le mardi 24 mars de 9h00 à 19h00. La vente a dorénavant lieu dès midi et demi le mercredi, jusqu'à 19h00, et le jeudi matin de 9h00 à 13h30. Règlement et restitution des invendus le jeudi 26 mars de 17h30 à 19h30.

infos : secretariat-famille-jouy@orange.fr

À vos agendas ! Bonne année 2026 !

Et n'oubliez pas : lisez assidûment le Logeois pour connaître les détails des prochaines dates.



SOIRÉE QUIZ GALETTE

RETOUR EN IMAGES

Belle ambiance le 17 janvier pour le Quiz Galette organisé par le CdF ! Une soixantaine de jeunes et d'adultes ont su retrouver un titre de film, un chanteur, un lieu, une date... avant de profiter d'une pause galette des rois !





COMITÉ DES FÊTES

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des fêtes tiendra une assemblée générale extraordinaire le **lundi 9 mars 2026, à 20H**, à l'Espace Denise Potier. A l'ordre du jour, la modification des statuts afin d'augmenter le nombre de membres du conseil d'administration.



Se tiendra ensuite l'assemblée générale annuelle, permettant d'approuver les comptes et la gestion de l'association.

Tous les Logeois sont membres, de facto, du Comité des fêtes. N'hésitez pas à participer à ces assemblées.

Puis le conseil d'administration se réunira afin de préparer les événements à venir !



COMITÉ DES FÊTES - CALENDRIER 2026



Animation	Date	Horaire
Quiz Galette des Rois	samedi 17 janvier	20h30
Cin-échange	vendredi 30 janvier	20h apéro - 20h30 film
Soirée Casino	samedi 7 février	20h30
Assemblées Générales	lundi 9 mars	20h
Théâtre : Amoureuses mais pas que	samedi 14 mars	20h30
Brocante	dimanche 29 mars	toute la journée
Ciné-concert	vendredi 10 avril	20h apéro - 20h30 film
Fête du Village	samedi 27 juin	Parc Yvon Le Coz - à partir de 14h
Cin-échange	fin septembre	20h apéro - 20h30 film
Foulée Logeoise	dimanche 20 septembre	Allée du Château - Horaires à venir
Escape Game	samedi 10 octobre	16h
Halloween	dimanche 1er novembre	16h
Cinébeaujolais	vendredi 20 novembre	20h apéro - 20h30 film
Secret Santa Géant	samedi 12 décembre	Place Louis Grenier 17h à 20h30

THÉÂTRE - SPECTACLE MUSICAL "AMOUREUSES... MAIS PAS QUE!"

Spectacle musical 14 mars 2026 à 20h30 à l'espace Denise Potier:



Trois femmes, deux histoires de vie : chansons, poèmes, musique et répliques ponctuent la pièce.

Grâce au choix des chants et du jeu, le public avance dans l'histoire avec des personnages pétillants et qui ne se laissent pas abattre.

1h20 de pièce en trois actes pendant lesquels le public partagera les émotions des héroïnes et sera, par moment, pris à partie.

Une soirée de partage, de rire, d'émotion, sous diverses formes, proposée par la Compagnie LET'S START.

Prix d'entrée : 10 euros - réservation et paiement via le QR Code ci-dessous.

Un pot vous sera offert par le CdF à l'issue du spectacle, durant lequel un temps d'échange sera possible avec les artistes.





BROCANTE

MÉTÉO FRANCE ANNONCE UNE JOURNÉE TRÈS ENSOLEILLÉE!

La brocante aura lieu le **dimanche 29 mars 2026**, jour du changement d'heure ! N'oubliez pas d'en tenir compte pour votre installation ...

Vous avez déjà participé ? Vous recevrez le lien d'inscription prochainement.

Une première fois ? Une seule adresse pour demander le lien internet d'inscription : brocante.lej@gmail.com

Comme tous les ans, nous avons besoin d'aide pour faire de cette journée, une journée réussie. Envie de nous aider 1h30 ce jour là ? Ecrivez-nous : brocante.lej@gmail.com



CIN-ÉCHANGE

CINÉ-CONCERT BUSTER KEATON -
RAPHAEL DATO



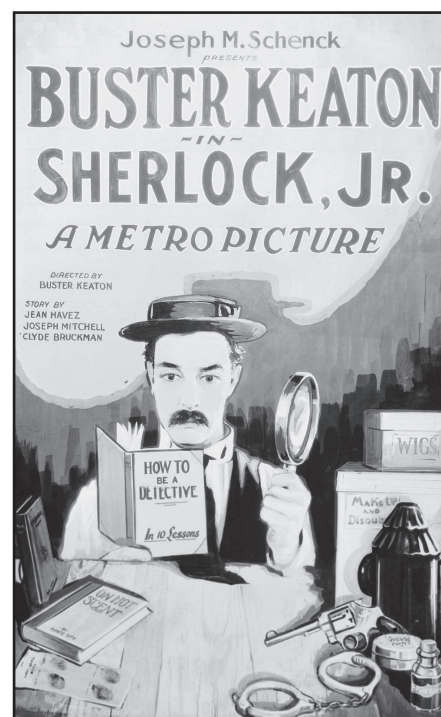
En janvier 2025, le Cinééchange vous proposait une séance exceptionnelle : « Ma vache et moi » de Buster Keaton accompagné en direct au piano par Raphaël Dato sur une musique qu'il avait lui-même composée pour cette occasion.

Plus d'une centaine de spectateurs de 7 à 87 ans s'étaient déplacés pour l'événement et nous avons le privilège cette année que Raphaël Dato veuille bien renouveler l'expérience avec un nouveau film de Buster Keaton : le génial « Sherlock Junior » de 1924.

A vos agendas !

**Vendredi 10 avril 2026, 20h à l'Espace Denise Potier :
« Sherlock Junior » (1924)**

Apéritif parlant à 20h - Film muet mais musical à 20h30
Tarifs : 5 € pour les mineurs - 8 € pour les adultes





LE VOTE : UN DROIT CHÈREMENT ACQUIS !

Les pionniers : la Grèce antique, au 4^e siècle avant J.C.

Platon admet que « la démocratie est le moins mauvais des régimes imparfaits. »



L'Angleterre, première démocratie moderne.

La « Glorieuse Révolution » de 1689 met un terme à la monarchie absolue, héréditaire de droit divin en Grande-Bretagne, qui se dote d'un régime parlementaire, où l'essentiel du pouvoir appartient au Parlement, c'est-à-dire aux représentants de la nation. Ce système fait la fierté du pays.

Les États-Unis d'Amérique.

S'inspirant des idées des philosophes français, le Congrès de la Confédération organise les élections du président et du vice-président puis de la Chambre des représentants et des assemblées locales dès janvier 1789.

En France, la Révolution...

La loi électorale « censitaire » adoptée par la Constituante le 4 décembre 1789 divise les citoyens en deux catégories : les citoyens « actifs » de plus de 25 ans qui paient des impôts et ont le droit de vote et les citoyens « passifs » qui, n'en payant pas, ne peuvent voter. De même les femmes et les domestiques ne peuvent pas voter ou être candidats...



C'est en 1799 que la Constitution institue le suffrage universel masculin dès l'âge de 21 ans.

Malgré le retour de restrictions au droit de vote sous la Restauration et la Monarchie de juillet, il sera rétabli en 1848, avec l'institution de la II^e République. Sous la III^e République, les militaires en sont néanmoins exclus, jusqu'en 1945.

Le droit de vote sera accordé aux ressortissants d'Outre-mer en deux temps, en 1946 et 1956, et en 1974 Valéry Giscard d'Estaing abaissera l'âge du vote à 18 ans.

Enfin, depuis le traité de Maastricht de 1992, les citoyens d'un autre État membre de l'Union européenne (UE) résidant en France peuvent voter aux élections municipales et européennes.

Et les femmes ?

Ce sont les Anglaises qui ont été les plus actives et revendicatrices pour obtenir le droit de vote : les « suffragettes » ont laissé leur trace dans l'histoire, et ont obtenu leur droit de vote en 1918.



Les Américaines, après aussi un siècle de militantisme l'ont obtenu en 1920, et en France il a fallu attendre l'ordonnance du 21 avril 1944, dans laquelle le Général de Gaulle affirme que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Un an plus tard, le 29 avril 1945, elles votaient pour la première fois.

À noter que les dernières restrictions sur le vote afro-américain aux USA n'ont été levées qu'en 1965.

Vous avez la chance de pouvoir voter : c'est un acte citoyen qui permet de montrer votre attachement à la République et de choisir vos représentants.

Alors venez nombreux aux prochaines élections municipales des **15 et 22 mars 2026 !**